



N°5B 01179 DG/8.1

08 MAI 2013

A
Monsieur l'Ambassadeur
Représentant Permanent
-New York-

Objet : Candidature du Maroc au CDH/Arrangement de soutien réciproque avec la République Tchèque.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Maroc a accepté la proposition introduite par la Mission Permanente tchèque à Genève, de conclure un arrangement de soutien réciproque entre la candidature du Maroc au Conseil des Droits de l'Homme, pour la période 2014-2016, et la candidature de la République Tchèque au même conseil, pour la période 2019-2021.

Aussi, vous saurais-je gré de bien vouloir porter confirmer cet arrangement auprès de la Mission Permanente de la République Tchèque à New York.


Azzeddine FARHANE
Directeur des Nations Unies
et des Organisations Internationales



N°SB 0 1 18 0 DG/8.1

A

**Monsieur l'Ambassadeur
Représentant Permanent
-New York-**

08 MAI 2013

Objet : Candidature du Maroc au CDH/Soutien de la Namibie.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Représentant Permanent de la Namibie à Genève a informé notre Ambassadeur Représentant Permanent que son gouvernement a accepté la proposition marocaine de conclure un arrangement de soutien réciproque entre la candidature du Maroc au Conseil des Droits de l'Homme, pour la période 2014-2016, et la candidature de la Namibie au même conseil, pour la même.

A cet égard, le diplomate namibien a indiqué que des instructions ont été transmises à ce sujet à la Mission Permanente de la Namibie à New York, tout en précisant que son pays a pour tradition de ne pas notifier par écrit son soutien aux différentes candidatures.

Aussi, vous saurais-je gré des démarches que vous voudriez bien entreprendre auprès de la Mission Permanente de la Namibie pour confirmer son appui à la candidature du Maroc au CDH.

Azzeddine FARHANE
Director des Nations Unies
et des Organisations Internationales